

Burundi : Le CNARED condamne la position de l'UA sur le rapport de l'ONU

PANA, 11 septembre 2017 Le commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (Ua) attise la colère de l'opposition burundaise Bujumbura, Burundi - Le Conseil national pour la défense de l'Etat de droit (Cnared, principale plate-forme de l'opposition intérieure et en exil), a rendu publique, lundi, une déclaration condamnant, avec véhémence, la récente prise de position du Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (Ua), Ismaïl Chergui (photo), en faveur de la Cour africaine des droits de l'homme pour enquêter et juger les crimes politiques au Burundi, en lieu et place de la Cour pénale internationale (Cpi).

Le Commissaire Chergui réagissait à une récente recommandation d'un groupe d'experts onusiens de voir la Cpi se charger des poursuites à l'encontre des auteurs présumés des « crimes contre l'humanité » qui ont émaillé la crise politique autour des élections générales controversées de 2015 au Burundi. La crise a profondément divisé la société burundaise, comme en a témoigné le soutien apporté à la prise de position du Commissaire Chergui, et le rejet du rapport « mensonger et tendancieux » des mêmes experts onusiens, exprimé à des marches-manifestations de samedi, dans les rues de Bujumbura, à l'initiative des femmes affiliées au parti au pouvoir. De son côté, l'opposition burundaise se dit « surprise » que le Commissaire à la paix et à la sécurité « s'en prenne au rapport d'enquête des Nations unies et tente une diversion, en proposant que la Cour africaine des droits de l'homme s'occupe des crimes contre l'humanité commis au Burundi ». « Où était cette Cour africaine pendant que des rivières de sang coulaient au Burundi depuis plus de deux ans ? », charge le Cnared. La proposition du Commissaire Chergui est un « coup de poignard dans le dos des victimes de la barbarie meurtrière » que le Cnared attribue au pouvoir burundais. Plus globalement, le Cnared « condamne le silence et l'inaction coupables de l'Union africaine face à la tragédie qui sévit au Burundi depuis avril 2015 », date de l'officialisation de la candidature de l'actuel chef de l'Etat, Pierre Nkurunziza, à un troisième quinquennat, jugé contraire à la Constitution nationale et l'Accord d'Arusha, dans les milieux de l'opposition et de la société civile, rappelle-t-on. L'organisation continentale connaissait un répit depuis son renoncement pragmatique à une force de 5.000 militaires et policiers, chargée de protéger les populations civiles au Burundi (Maprobu), le pouvoir burundais lui ayant opposé une fin de non recevoir, « au nom de la souveraineté nationale ». L'ancienne organisation de l'Union africaine (Oua) avait conduit avec succès une précédente opération de protection des personnalités politiques, rescapées du coup d'Etat militaire de 1993 ayant emporté la vie du président démocratiquement élu de l'époque, Mélchior Ndadaye. L'Union africaine reste mobilisée, politiquement et diplomatiquement, en faveur d'une solution négociée, notamment par son soutien à la Communauté d'Afrique de l'Est qui pilote la médiation dans la crise burundaise, sous l'égide de l'ancien président tanzanien, Benjamin William Mkapa. Le bureau de la médiation a annoncé dernièrement un ultime round des pourparlers inter-burundais de paix pour le mois prochain, sur la base des consultations séparées, menées, d'un côté, avec l'Ombudsman burundais (Médiateur de la République), Edouard Nduwimana, d'un autre, avec une équipe du Cnared, conduite par son président, Charles Nditije, à Dar es-Salaam, en Tanzanie.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});